



**Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane Costantino
Direction des ressources humaines
Quartier Sainte Anne
84967 Le Pontet Cedex**

Lunel, le 17 février 2010

Madame,

Objet : Intéressement
2009

Les salariés ont commencé à recevoir, depuis deux jours, les bulletins de souscription à l'intéressement 2009 afin de choisir entre le type d'épargne qu'ils souhaitent et le paiement total ou partiel.

Comme vous le savez, nous sommes en pleine période de vacances. C'est pourquoi il sera impossible à certains d'entre eux, qui ne se trouvent pas à leur domicile et qui souhaitent épargner cette somme, de faire leur choix avant la date limite de réponse que vous avez indiquée, à savoir le 26 février 2010 [soit dans 9 jours].

C'est pourquoi nous vous demandons d'accorder aux salariés d'ASF un délai supplémentaire pour répondre. D'autant plus que cela ne remet pas en cause, à notre sens, le versement sur la paie de mars 2010 pour les salariés qui choisiront cette possibilité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS

Délégué Syndical central